Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260605-D732026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
DU VENDREDI 5 JUIN 2026 – 19 H 30

❀❀❀❀

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin 2026 à 19 h 30,

Le conseil municipal de la commune de GRACES régulièrement convoqué le 29 mai 2026 par Monsieur Yannick LE GOFF, maire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. PERU.

Présents : M. PERU – Mme BRIENT – M. LE ROUX – Mme KERHOUSSE – M. CRASSIN — Adjoints et Mesdames GARDIEN, HOSTE, HUET AUBOIN, LOYER, MILON, PRIGENT, QUERE et Messieurs BONNEAU, GIRONDEAU, LASBLEIZ, RENAULT, URO

Absents excusés : Madame Patricia MOURET et Messieurs Philippe BELEGAUD, Fabien LIGER et Anthony OLLIVIER
Absents : Madame Gael LE JEUNE, Monsieur LE GOFF

Pouvoirs avaient été donnés par : Monsieur BELEGAUD à Monsieur PERU
Monsieur OLLIVIER à Monsieur LE ROUX
Monsieur LE GOFF à Monsieur BONNEAU

Secrétaire de Séance : Mme PRIGENT

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 73/2026
ALSH DU MERCREDI – PARTICIPATION DES FAMILLES AU FINANCEMENT DE LA SORTIE DE FIN D'ANNEE

Monsieur LE ROUX fait savoir que tous les ans l'ALSH du mercredi effectue une sortie de fin d'année scolaire.

Cette année, l'ALSH se rendra, le 24 juin, au Parc « Les Terres de Natae ».

Le coût total de cette sortie est de 1 326.10 € comprenant la location du bus pour 680 €, et les entrées au parc pour 646.10 €. 54 enfants bénéficieront de cette excursion. Soit un coût par enfant de 24.56 €.

Il est proposé de solliciter les familles à hauteur de 5 €.

Monsieur LE ROUX demande au conseil municipal son avis sur une participation des familles ainsi que sur le montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide une participation de 5 € par famille pour la sortie de fin d'année de l'ALSH.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le 1er Adjoint,
Jean-Yves PERU

La Secrétaire de Séance,
Elodie PRIGENT.